

Délibération du Conseil Municipal

D.2023-23

Commune de LAUZERTE

ACTE : 7.1.2

L'an deux mille vingt-trois et le 12 avril à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, GAUCHET, LARONDE, MAZILLE
MRS, BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procurations : MME NEGRE A BASSO-GUICHARD
M. BAÏADA A M. BERTHAUX

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. BADO, MME BOURCIER
Secrétaire : M. JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 05/04/2023

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 13

❖ OBJET : BUDGET ANIMATIONS / COMMUNICATION - VOTE DU BUDGET 2023

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 15 Mars 2023, comme suit :

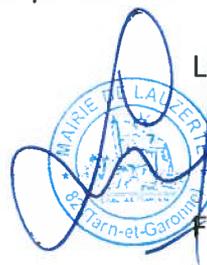
Dépenses et recettes de fonctionnement : 194 468 €

Dépenses et recettes d'investissement : 0 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** : le budget de l'exercice **2023** présenté par Monsieur François LE MOING, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de :
 - Fonctionnement à : 194 468.00 €
 - Investissement à : 0 €

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

François LE MOING